

Point éco

La rentabilité du pois protéagineux dans les grands bassins de production

Le pois protéagineux constitue la première légumineuse à graines produite en France, avec le soja. Pour développer cette culture dans les exploitations, l'institut technique Terres Inovia a mené une étude sur la rentabilité annuelle du pois.

Objectifs

Le contexte agroéconomique de production des grandes cultures a connu, au cours des dernières années, des aléas croissants des rendements et des prix. Le pois a également été soumis à cette conjoncture. Dans le cadre du Plan protéines, Terres Inovia a analysé la rentabilité de cette espèce, qui constitue la première légumineuse à graines produite en France avec le soja. Terres Inovia a basé son analyse sur deux approches complémentaires : l'évaluation de la rentabilité annuelle de l'espèce et celle de la rotation des cultures.

Méthodologie

Les écarts de charges de mécanisation entre les grandes cultures en conduite pluviale étant réduits (hors betterave sucrière et pomme de terre), l'étude s'est concentrée sur la comparaison de marges brutes indicatives moyennes incluant l'aide couplée spécifique aux différentes légumineuses à graines dans le cadre de la PAC 2023-2027. Elles ont été calculées dans six grands bassins de culture du pois en France métropolitaine : Centre, Poitou-Charentes-Vendée, Pays de Loire-Bretagne-Normandie, Hauts-de-France, Est et Sud.

Ces marges concernent le pois protéagineux pour les débouchés en alimentation animale et humaine, et les grandes cultures pluviales alternatives majeures (blé tendre et dur, orge d'hiver pour l'alimentation animale, orge de printemps brassicole, tournesol et colza).

Ces marges indicatives permettent de calculer :

- Des rendements d'équivalence du pois pour atteindre, à prix constant, une marge égale à la culture alternative considérée.

- Des prix d'équivalence du pois permettant, à rendement constant, d'atteindre une marge égale à la culture alternative considérée.

Calculés dans un premier temps à l'échelle annuelle, les rendements et les prix d'équivalence ont été ensuite corrigés en tenant compte des effets de précédent et à la rotation, du fait de l'insertion du pois.

Résultats

Une meilleure compétitivité du pois dans les zones intermédiaires

Quel que soit le bassin considéré, les prix et les rendements d'équivalence du pois protéagineux en marge annuelle sont nettement supérieurs aux prix et aux rendements moyens obtenus par cette espèce.

Selon les bassins et les débouchés, l'écart de rendement [rendement d'équivalence-rendement moyen] est compris entre 1.1 et 2.3 t/ha, tandis que l'écart de prix [prix d'équivalence-prix moyen] oscille entre 88 et 147 euros/t. Ces écarts sont plus élevés dans les bassins à potentiel agronomique moyen élevé comme les Hauts-de-France, les Pays de la Loire, la Bretagne et la Normandie par rapport à des régions dont le potentiel est moindre comme le Sud, Poitou-Charentes, la Vendée et l'Est.

Ces observations sont cohérentes avec la tendance constatée depuis le début des années 2000 : un transfert d'une partie de la culture du pois des zones à limons profonds dominants vers les zones dites intermédiaires où les sols argilo-calcaires, les sols à réservoir utilisable (RU) faible ou intermédiaire dominant. Dans ces situations, la compétitivité relative du pois apparaît meilleure. Dans les zones à fort potentiel, il semblerait que le pois ait encore plus de difficultés qu'ailleurs à atteindre une rentabilité

équivalente aux cultures alternatives. On y rencontre donc un enjeu d'accroissement du potentiel de rendement.

Une meilleure rentabilité du pois comme précédent et à l'échelle de la rotation

Dans les différents bassins étudiés, la prise en compte des bénéfices estimés et quantifiés liés à l'introduction du pois comme précédent à une céréale à paille (blé tendre) produit de meilleurs rendements et prix moyens corrigés du pois, qui restent toutefois inférieurs aux rendements et prix d'équivalence.

Selon les bassins et les débouchés, les écarts de rendement [rendement d'équivalence – rendement moyen corrigé] sont compris entre 0.3 et 1.4 t/ha, pour une moyenne nationale de 0.7 t/ha pour le débouché en alimentation humaine, et de 1.0 t/ha pour l'alimentation animale (qui constitue le plus important écart en termes de tonnages).

Quant aux prix, l'écart [prix d'équivalence – prix moyen indicatif corrigé] varie entre 21 et 86 €/t. La moyenne nationale s'établit à 52 €/t (alimentation humaine) et à 64 €/t (alimentation animale).

Ces observations traduisent que le défaut de compétitivité mesurée du pois subsiste, bien que de façon atténuée, avec ces hypothèses d'effet précédent et à la rotation du pois.

Limites et perspectives

Selon les hypothèses retenues, en tenant compte de l'aide couplée liée à la PAC 2023-2027, la rentabilité annuelle moyenne du pois apparaît comme insuffisante dans le contexte de prix et de rendements 2019-2023 et de charges opérationnelles en 2024.

- En intégrant les bénéfices du pois comme précédent et à l'échelle de la rotation, cette rentabilité moyenne est significativement améliorée, même si elle reste insuffisante d'un point de vue macroéconomique. Des différences entre bassins existent avec une compétitivité du pois qui serait en tendance plus élevée dans des contextes agropédoclimatiques plus contraints (exemple des zones intermédiaires).
- Cette étude peut permettre d'identifier des objectifs quantifiés de rendements à atteindre (via différents

leviers génétiques, agronomiques, sociotechniques et organisationnels) en lien avec une augmentation des prix payés aux producteurs associée à une création de valeur ajoutée ou un partage de la gestion des risques.

- Le seuil d'équivalence - en marge, prix ou rendement - n'est pas nécessairement le facteur de décision qui conduit l'agriculteur à introduire du pois protéagineux dans son assolement. Les autres facteurs majeurs qui pourraient intervenir sont l'environnement sociotechnique (plus ou moins favorable à la diversification), la dynamique et l'image de la filière du pois protéagineux. Dans cette dynamique de progrès, il faut aussi tenir compte de l'investissement des organismes de conseil, d'approvisionnement et de stockage de cette espèce, la perception du risque par l'agriculteur associé à cette culture de diversification, le profil du producteur notamment sous l'angle de son aversion au risque, ou encore la rémunération de services environnementaux fournis grâce à l'introduction du pois, par exemple une réduction très importante des émissions nettes de gaz à effet de serre.
- Par ailleurs, l'étude n'a pas comme objectif une quantification fine, à l'échelle de situations plus restreintes (territoires, régions, exploitations agricoles), des effets de l'insertion du pois sous l'angle de la multiperformance (économique, sociale et environnementale). Dans le cadre du projet en cours Cap Protéines + (2024-2027), différents travaux sont engagés sur l'amélioration des performances du pois protéagineux et l'accompagnement des agriculteurs à la gestion du risque liée à des pratiques agroécologiques, incluant l'insertion d'une légumineuse à graines comme le pois, et l'évaluation des effets des légumineuses à graines sur la multiperformance (économique, sociale et environnementale).

Pour aller plus loin

Les résultats détaillés de l'étude, incluant les hypothèses agroéconomiques retenues et les graphiques de résultats par grand bassin, sont disponibles sur demande.

Contacts Vincent Lecomte

Chargé d'études agroéconomiques – Terres Inovia
v.lecomte@terresinovia.fr

Tiana Smadja

Chargée d'études économiques de Terres Univia
t.smadja@terresunivia.fr

« Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO

